

RAC, Radio Amateurs du Canada



Le **Canada** est une monarchie constitutionnelle fédérale à régime parlementaire d'Amérique du Nord, situé dans la partie septentrionale du continent. Fédération de dix provinces et de trois territoires, il s'étend d'est en ouest de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique et vers le nord jusqu'à l'océan Arctique. La superficie du pays est de 9,9 millions de kilomètres carrés, ce qui en fait le deuxième pays le plus vaste du monde après la Russie.

Forme de l'État	Monarchie parlementaire
Reine	Elisabeth II
Gouverneur général	David Johnston
Premier ministre	Stephen Harper
Langues officielles	Anglais Français
Capitale	Ottawa
Population totale (2013)	35 056 064 hab



Le RAC, Radio Amateurs du Canada est sans but lucratif, ayant son siège social à Ottawa, Ontario, Canada. C'est une société nationale, représentant les intérêts de tous les radioamateurs du Canada.

Au nom des radioamateurs canadiens, RAC assure la liaison avec les agences gouvernementales. C'est aussi le RAC qui agit comme porte-parole auprès des leaders du gouvernement et de l'industrie en ce qui concerne la réglementation et autres dossiers qui touchent le radio-amateurisme.

Le RAC est l'association canadienne ayant droit de vote auprès de l'Union Internationale des Radio Amateurs (UIRA). Le RAC fournit des services à ses membres afin d'augmenter la qualité de notre hobby.

Le Conseil d'administration du RAC comprend sept administrateurs régionaux élus par les membres. Le président préside le conseil. Tous les administrateurs ainsi que le président sont des bénévoles et travaillent sans rémunération.



Président, Geoff Bawden, VE4BAW Winnipeg,

Administrateur - Région de l'Atlantique, Everett Price, VO1DK St. John's,
 Administrateur - Région du Québec, Sheldon Werner, VA2SH/VA6SH, Laval,
 Administrateur - Région nord et est de l'Ontario, Bill Unger, VE3XT, Thunder Bay,
 Administrateur - Région sud de l'Ontario, Rod Hardman, VE3RHF, Ontario
 Administrateur - Région des Prairies, Derek Hay, VE4HAY, Winnipeg,
 Administrateur - Région de l'Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut J.T. (Mitch)
 Mitchell, VE6OH, Edmondon,
 Administrateur - Région de Colombie-Britannique et du Yukon
 Bill Gipps, VE7XS, Langley,

Historique du RAC, Radio Amateurs du Canada Inc

C'est la fusion faite en 1993 de nos deux organisations fondatrices.

La Ligue canadienne de relais radio.
 et la Fédération canadienne de radio amateur.

Voici les principales étapes de notre développement:

- 1914 - L'American Radio Relay League a été formé.
- 1920 - L'American Radio Relay League forme la division canadienne de l'ARRL.
- 1935 - ARRL développé ce qu'on appelle maintenant la Amateur Radio Emergency Service (ARES), avec des activités au Canada
- 1949 - ARRL créée un système national de circulation (NTS) pour le moyen-courrier et la gestion des messages long-courriers, avec des activités au Canada.

Ligue canadienne de relais radio

1979 - Ligue canadienne de relais radio est formée à partir de la division canadienne de l'ARRL.

Fédération canadienne de radio amateur

1967 - La Fédération canadienne de radio amateur a été formée.

1973 - Première édition du Championnat canadien amateur

1993 - Fusion de la Ligue canadienne de relais radio avec la Fédération canadienne de radio amateur pour former le RAC, Radio Amateurs du Canada.

Histoire des indicatifs canadiens

Avant 1913

les radioamateurs et d'expérimentation au Canada identifiés par les initiales de leur nom.

En 1913

Le premier règlement est entré en vigueur en 1913 et exigeait que l'opérateur commence l'indicatif d'appel avec un «X» (pour «expérimentale»), suivie par la première lettre de leur nom de famille. La dernière lettre de ce code de 3 lettres a été attribué dans l'ordre alphabétique que les gens ont demandé pour un signe d'appel.

Les conventions radio-téléphoniques de Berlin et Londres en 1913 ont attribuées le bloc VAA-VGZ au Canada, mais les stations de radio amateurs ne font pas encore partie de ce système de lettrage international.

En 1920

Un numéro a été ajouté à l'indicatif d'appel pour indiquer la région du Canada ou l'opérateur résidait.

- 1 Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard
- 2 Québec
- 3 Ontario
- 4 Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba
- 5 Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest et du Yukon
- 6 Les écoles de formation
- 9 Expérimental
- 10 Radiodiffusion amateur

Comme la communication internationale est devenue plus fréquente, les radioamateurs canadiens par habitude ont mis un préfixe «C» devant le numéro ci-dessus, et les Américains utilisés de manière similaire un «U» comme préfixe.

Le 1 février 1927, les pays européens ont commencé à utiliser un préfixe à deux lettres commençant par "E" en face de leurs numéros d'identification régionales.

Après, la pratique des opérateurs nord-américains ont mis un 'n' leader devant leurs appels, de sorte que le préfixe du Canada est devenu «NC» et les Américains utilisé «NU».

Par exemple, un amateur en Colombie-Britannique signe la transmission avec un préfixe NC5.

En 1929

Lors de la Conférence radiotélégraphique internationale (Washington, 1927) le Canada s'est vu attribuer les blocs de l'UIT de CFA-CKZ et VAA-VGZ.

C'est entré en vigueur le 1 janvier 1929 et la radio d'amateur a été maintenant inclus dans le système de lettrage UIT.

Le préfixe radio amateur utilisé était «VE» qui a remplacé le préfixe «NC», comme la série N a été allouée aux États-Unis.

De 1946-1949

Après la Seconde Guerre mondiale, la Conférence internationale des radiocommunications (Atlantic City, 1947) s'est réuni et a affiné les blocs d'indicatifs d'appel internationaux.

Le Canada a la série CFA-CKZ, ACY-CZZ, VAA-VGZ, VXA-VYZ, XJA-XOZ et 3BA-3FZ. C'est entré en vigueur le 1 janvier 1949.

Le bloc-3BA 3FZ a finalement été réaffectés entre Maurice, la Guinée équatoriale, le Royaume du Swaziland, Fidji, et le Panama.

Le gouvernement canadien a reformaté les préfixes d'appel amateur conformément à ce tableau.

VE1 Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard
VE2 Québec
VE3 Ontario
VE4 Manitoba
VE5 Saskatchewan
VE6 Alberta
VE7 Colombie-Britannique
VE8 Yukon et les Territoires du Nord-Ouest
VE9 Expérimental, transféré au Nouveau-Brunswick dans les années 1990

De 1949-1999

En 1949, Terre-Neuve et le Labrador se sont joints avec le Canada et le bloc VOA-VOZ des préfixes sont venus avec eux.

En 1954

Le gouvernement fédéral a mis VE0 à la disposition des opérateurs canadiens dans les eaux internationales .

Les ajouts à 1946 préfixes sont résumées comme suit:

1949	VO1	Terre-Neuve	Terre-Neuve dans la Confédération
1949	VO2	Labrador	Confédération entré avec Terre-Neuve
1954	VE0	Eaux internationales	pour les opérateurs canadiens en mer
1977	VY1	Yukon	Territoires du Nord-Ouest conservé VE8
1990	VY2	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse a conservé VE1
1990	VE9	Nouveau-Brunswick	

Préfixe expérimentale transféré au Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse a conservé VE1

1990 VY9, VX9 Gouvernement du Canada

Réservé aux gouvernement des opérateurs Canada et Saint-Paul Est,. Sable Est. VX9 attribué

1990 CY0, Sable Est., CY9 Saint-Paul Est

Entités DXCC séparés maintenant considérés (# 211 & # 252) afin affectés préfixes uniques, VX9 donnés aux stations expérimentales

1995 VA3 Ontario
préfixe VA3 adoptée pour augmenter le nombre de signes d'appel disponible

1999 VY0 Nunavut
Nunavut reconnue comme un territoire le 1 avr., TN-O conserve VE8
1999 Virginie NS, QC, MB, SK, AB, BC
VA1, VA2, VA4, VA5, VA6, préfixes VA7 adopté

Les indicatifs canadiens **68.000 indicatifs attribués**

L' Union internationale des télécommunications a attribué Canada les blocs de signe d'appel suivant pour toutes les communications radio, la diffusion ou la transmission:

Les préfixes radioamateurs :

CFA à CKZ

ACY à CZZ

VAA à VGZ

VOA à VOZ

VXA à VYZ

XJA à XOZ

Il y a 24 préfixes possibles à 2 lettres et 240 2-letter/1-numéro préfixes disponibles aux exploitants canadiens sur la base des blocs de l'UIT (CF, CG, CH, CI, CJ, CK, CY, CZ, VA, VB, VC, VD, VE, VF, VG, VO, VX, VY, XJ, XK, XL, XM, XN, et XO).



Il existe potentiellement environ 4.340.000 indicatifs disponibles au Canada.

De ces préfixes, 5 sont actuellement affectés (CY, VA, VE, VO, et VY) pour le fonctionnement de la radio d'amateur normale.

Industrie Canada attribue régulièrement des signes d'appel d'exploitation de 25 blocs numériques préfixe / (par exemple VE1, CY9). Les autres préfixes sont attribués pour le fonctionnement d'événements spéciaux pour une période limitée dans le temps.

Pour les certificats d'amateurs canadiens, les suffixes d'appel radio comprennent habituellement deux ou trois lettres,

L'ancien étant disponible uniquement aux amateurs qui ont été licenciés pendant 5 ans ou plus.

Les amateurs peuvent détenir qu'un seul indicatif de deux lettres au suffixe, mais plusieurs suffixes à trois lettres d'appels comme ils le souhaitent.

Examens radioamateurs

Au Canada, les indicatifs d'appel des radioamateurs sont émises par Industrie Canada aux détenteurs des divers certificats de radioamateur.

Les trois niveaux de compétence, auxquels sont associés des privilèges concernant les bandes de fréquences, les modes de fonctionnement et la puissance de l'émetteur sont:

Niveau 1

Le détenteur d'une compétence de base canadienne (qui n'exige pas l'examen du code morse) obtient tous les privilèges de la radioamateur au-dessus de 30 MHz, à l'exception de pouvoir opérer l'émetteur à haute puissance.

Ces privilèges incluent la très populaire bande 2 mètres.

Beaucoup de détenteurs de la compétence de base aiment utiliser des petits radios portatifs 2 mètres pour demeurer en contact avec d'autres amis radioamateurs de leur région.

Ils peuvent utiliser la modulation de fréquence (MF), les communications numériques par packet (à l'aide de l'ordinateur), la télévision, la modulation à bande latérale unique et plusieurs autres modes intéressants.

Ils peuvent même établir des contacts internationaux par satellites en utilisant une installation relativement simple.

Pour obtenir votre certificat de base, vous aurez à réussir un examen écrit.

Cet examen se présente sous forme de questions dont les réponses sont à choix multiples, et il s'adresse à des débutants. Vous étudierez des sujets tels que les diverses façons d'opérer un appareil radio, la théorie électrique de base et les règlements de la radiocommunication applicables à la radio d'amateur tels qu'établis par le gouvernement.

Niveau 2

Si vous ajoutez la compétence en code Morse à la vitesse de 5 mots à la minute ou une note de passage de la compétence de base de plus de 80%, vous obtenez tous les privilèges autorisés sur les bandes radioamateurs en dessous 30 MHz, à l'exception de pouvoir opérer l'émetteur à haute puissance.

Ces bandes incluent les populaires ondes courtes qui facilitent les communications mondiales.

Niveau 3

Si vous ajoutez la compétence supérieure, vous pouvez construire et opérer votre propre équipement d'émission, utiliser un émetteur à haute puissance et opérer votre propre station relais.

DXCC.

Le Canada est affecté au DXCC entité n ° 1, à l'exception de Sable et Saint-Paul, qui sont des entités DXCC 211 & 252 respectivement.

Préfixes	Province / Territoire	UIT Région	UIT Zone	CQ Zone	Délivré à l'intérieur de préfixe	amateurs
VE1 VA1	Nouvelle-Écosse	2	9	5	2986	2536
VE2 VA2	Québec	2	4, 9	2, 5	17031	16975
VE3 VA3	Ontario	2	3, 4	2, 4, 5	20623	20752
VE4 VA4	Manitoba	2	3	4	1844	1810
VE5 VA5	Saskatchewan	2	3	4	1465	1452
VE6 VA6	Alberta	2	2	4	5942	5967
VE7 VA7	Colombie- Britannique	2	2	3	13836	14130
VE8	Territoires du Nord- Ouest	2	2, 3	1	113	73
VE9	Nouveau-Brunswick	2	9	5	1447	1853
VE0 *	Eaux internationales				582	0 *
VO1	Terre-Neuve	2	9	5	1260	1242
VO2	Labrador	2	9	2	179	66

VY1	Yukon	2	2	1	186	172
VY2	Île-du-Prince-Édouard	2	9	5	273	335
VY9 **	Gouvernement du Canada				5	
VY0	Nunavut	2	3, 4	2	37	19
CY0 ***	Sable Est.	2	9	5	0	0
CY9 ***	St-Paul Est.	2	9	5	0	0
	Adresses d'outre-mer					29

Indicatifs pour événements spéciaux

Industrie Canada se réserve le droit d'émettre des signes d'appel d'événements spéciaux temporaires pour les amateurs licenciés en utilisant les autres préfixes disponibles.

Typiquement, pour observances nationales ou régionales les amateurs licenciés ajoutent leur suffixe au préfixe événement spécial désigné conformément à l'explication suivante.

Un amateur peut faire une demande pour un seul indicatif de l'événement spécial qui présente l'un des 24 préfixes et un suffixe approprié à l'événement.

Par exemple, VA3OR reçu l'indicatif d'appel d'un événement spécial CF3NAVY du 4 Juin au 3 Juillet 2010 pour commémorer le 100e anniversaire de la Canada Navy. In royale.

Pour l'événement national commémorant les Jeux olympiques de Vancouver 2010, du 1 fév au 31 mars 2010, les amateurs pouvaient remplacer :

VG pour VA, VX VE,

XJ pour VO,

XK pour VY

De sorte qu'un amateur avec un signe d'appel VE3AAA pourrait utiliser VX3AAA, ou VY0AAA pourrait utiliser XK0AAA.

Indicatifs à plus d'un chiffre

Certains cas d'appel spéciaux ont été émis par Industrie Canada avec plus d'un chiffre.

Par exemple, VE2008VQ a été émis pour le 400e anniversaire de la fondation de Québec, du 2008-06-28 au 2008-07-27.

Et aussi, CG200I a été émis pour le 200e anniversaire du phare de l'Ile Verte (Green Island), Québec.

Automobiles, plaques d'immatriculation pour les opérateurs amateurs

Les autorités provinciales et territoriales canadiennes d'immatriculation des véhicules à moteur peuvent délivrer des plaques d'immatriculation spéciales aux amateurs résidant dans leur juridiction.

Accord de réciprocité avec les États-Unis

En vertu d'un accord de réciprocité entre les États-Unis et le Canada, des citoyens des États-Unis autorisés par la FCC peuvent utiliser leur indicatif d'appel au Canada tant qu'ils apposent la zone de préfixe canadien approprié à la fin de leur indicatif d'appel américaine.

Par exemple,

Un amateur des États-Unis avec l'indicatif d'appel W6AAA exploitation en Colombie-Britannique signerait comme W6AAA/VE7.

Attributions spéciales de fréquences ou bandes de fréquences.

Bulletin RAC 2014-001F - Radio Amateurs du Canada, les allocations du 60 mètres
22/01/2014

Les cinq attributions de canaux sur 60 mètres sont les mêmes que celles autorisées aux États-Unis, avec la même limitation de la puissance de 100 watts (par rapport à une antenne dipôle). Les transmissions, indépendantes du mode d'émission, doivent être centrées sur les fréquences suivantes: 5.332, 5.348, 5,3585, 5,373, et 5,405 MHz avec une bande passante de canal maximale admissible de 2,8 kHz.

SSB CW PSK 31 Pactor III et RTTY en exploitation.

Avec cette nouvelle autorisation sur le fonctionnement des canaux en 5 MHz, les radioamateurs canadiens avec privilèges HF, n'auront plus l'exigence d'opérer sous le signe de la licence et de développement VX9 d'appel spécial.

Sites internet

<http://va3qv.wordpress.com/tag/ve4baw/>

<https://www.rac.ca/>

Toutes les publications de la Gestion du spectre et télécommunications sont disponibles sur le site Web suivant : <http://www.ic.gc.ca/spectre>.